الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN

كتابة الدولة للتخطيط

D
1184/1ex

COLLECTION SCIENCES DE L'INFORMATION

SERIE A: INSTRUMENTS DE REFERENCE

1

REPERTOIRE NATIONAL DES ARCHIVES BIBLIOTHEQUES ET ORGANISMES DE DOCUMENTATION

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

cndes

Alger Janvier 1977

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
Chemin Ibn Badis El Mou'iz - EL BIAR BP. 478 ALGER - GARE

Tél. 70-03-23 / 27

P R E F A C E

La promotion et le développement d'une politique nationale en matière d'information fait l'objet depuis quelques années de réunion inter-gouvernementales au plus haut niveau; il en est ainsi de la conférence inter-gouvernetale de l'UNESCO sur la planification des infrastructures nationales en matière de documentation de bibliothèques et archives (PARIS 23/27 Septembre 1974) qui permit la naissance du NATIS (Systéme National d'Information).

Cette vision d'une politique nationale d'information est née de ce constat : l'information est non seulement une ressource nationale capitale pour le progrés scientifique et économique, mais également un agent de communication sociale. Le développement personnel, professionnel et social de l'individu dépend de la quantité et de la qualité de l'information qu'il reçoit ainsi que de la facilité d'accès à cette information. De plus pour s'acquitter de ses tâches de planification, de décision et d'administration, l'Etat a de plus en plus besoin d'informations sûres, qui ne peuvent être obtenues qu'au prix d'une organisation systématique.

La mise en oeuvre d'un tel système national d'information implique qu'on se préoccupe d'éliminer des doubles emplois, les services qui se chevauchent, de combler les lacunes importantes qui existent dans la disponibilté de l'information non plus par une collaboration forfuite mais par une action directement planifiée èt par la création d'institutions capables d'agir au niveau national.

./...

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

C'est pour poser les fondations d'un réseau national en matière de documentation que le Secrétariat d'Etat au Plan a entrepris une enquête nationale sur les infrastructures de documentation, bibliothèques et archives.

Les objectifs d'une telle enquête étaient de déceler au travers d'un inventaire aussi complet que possible des ressources disponibles, les points faibles et les lacunes et rassembler toutes les données nécessaires à la prévision des besoins futurs.

Ce présent répertoire est l'un des premiers résultats, de l'enquête qui permettront à notre pays de maitriser cet important secteur d'activité, principal support du transfert technologique, qu'est la documentation.

/e CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE.

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

TABLE DES MATIERES

		Pages
PREFACE		3
INTRODUCTION		7
NOTE EXPLICATIVE		9
ANNEXES	1 - Table des abréviations	15
	2 - Code géographique	19
	3 - Carte administrative de l'Algérie avec ses 31 wilayate	21
1 ERE PARTIE	: - Corps des notices descriptives	25
	- Additif au corps des notices descriptives	411
2 EME PARTIE	: - Index général des sigles	415
3 EME PARTIE	: - Index général alphabétique	433
4 EME PARTIE	: - Index matière	464
5 EME PARTIE	: - Table méthodique des bibliothèques et services de documentation classés par organisme de tutelle	527
CONCLUSION :	Eléments de réflexion pour une politique de planification du réseau documentaire national	577
BIBLIOGRAPHIE		583

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

I N T R O D U C T I O N

Ce répertoire est le résultat de la première enquête nationale sur les infrastructures en matière de documentation, bibliothèque et archives menée en I975 et I976.

Il est certes très incomplet. De nombreux centres de documentation de création trop récente, n'ont pas pu participer à ce projet ou n'ont pas eu la possibilité matérielle et humaine de répondre entièrement au questionnaire. Néanmoins 328 bibliothèques, archives et centres de documentation ont été recensés.

Tel qu'il se présente, ce répertoire est donc loin d'être exhaustif et si les notices descriptives en sont souvent trop sommaires, elles permettent toutefois de constater que certaines filières du réseau documentaire national sont d'ores et dèjà opérationnelles.

Puisse cependant cet ouvrage devenir pour les utilisateurs un premier outil de référence et une aide dans leurs recherches documentaires.

Il sera encore plus utile si périodiquement des corrections et compléments lui sont apportés. Pour en faire cet instrument dont nous sentons tous la nécessité il serait souhaitable que chaque service, chaque personne concernés fassent connaître au C.N.D.E.S les lacunes, les erreurs figurant dans ce répertoire et l'informe des compléments à apporter à leur notice et éventuellement de l'existence d'unités documentaires omises.

BIBLIOTHEQUE DU CERIST